



Traçabilité et suivi informatisé des expositions professionnelles

Dr D.BROUSSE Journée IIMTPIF 16 Mars 2011

sanofi aventis

L'essentiel c'est la santé.



Stratégie de recensement, de suivi et de traçabilité des expositions professionnelles

- Cette stratégie s'articule autour de plusieurs étapes :
 - 1/ Identifier et classer les dangers des substances chimiques
 - 2/ Evaluer les risques pour les salariés potentiellement exposés
 - 3/ Contrôler et quantifier les expositions aux postes de travail
 - 4/ Recenser les expositions professionnelles des salariés
 - 5/ Archiver ces données d'exposition, afin d'assurer la traçabilité des expositions actuelles et anciennes.

- Pour cela le Groupe a mis en place un certain nombre de solutions :
 - Mise en place de comités de classement de danger des substances, d'évaluation des risques et d'attestation d'exposition
 - Utilisation d'outils informatisés permettant de mesurer les expositions au poste de travail, d'évaluer les risques encourus par les salariés et d'archiver les données d'expositions



1ere étape : identifier et classer le danger des substances - Comité d'experts et FDS

- La dangerosité des substances et des principes actifs mis en œuvre dans le Groupe est décidée et validée par un comité d'experts (Comité Covalis), constitué de médecins, toxicologues et membres affaires réglementaires, qui détermine le niveau de danger OEB et la valeur limite d'exposition professionnelle OEL pour chaque substance.
- Ce comité recueille l'ensemble des données toxicologiques pour chaque substance mise en œuvre : matières premières, intermédiaires de synthèse isolés et principes actifs pharmaceutiques.
- Le Département de recueil des données toxicologiques du Groupe ou Product Stewardship rédige pour chacun de ces produits une Fiche Interne de Sécurité (FDS) qui est mise à disposition de l'ensemble des salariés du Groupe sur l'Intranet.
- Chaque salarié du Groupe peut à tout moment avoir accès à ces fiches de données de sécurité via un module de recherche MSDS Search.

Module de recherche MSDS Search



Version 1.3.4.2 (PROD)
Last update : SIGMA Q2 2010

sanofi aventis

Bienvenue sur le site des Fiches de Données de Sécurité (FDS) de sanofi-aventis MSDS Search.

  [Aide](#) [Exemple](#)

Votre recherche sera effectuée simultanément dans plusieurs bases de données : la base de données de sanofi-aventis SEDDA, celle de Sigma-Aldrich ainsi que dans la bibliothèque de fiches de données de sécurité locales, local MSDS Library database. Vous pouvez voir le résultat de votre recherche dans chacune de ces bases en cliquant sur l'onglet correspondant. SEDDA, dont les données ont été validées par l'équipe Product Stewardship (Evaluation des dangers) de la Direction HSE, est la base de données recommandée de sanofi-aventis pour ces documents.

Entrez votre critère de recherche et cliquez sur "Recherche"
(pour rechercher un nom exact, cliquez sur "Exact" –
des noms tronqués peuvent également être indiqués).

Nom	<input type="text" value="dichloromethane"/>	<input type="checkbox"/> Exact
CAS	<input type="text" value="75-09-2"/>	
N° de Fiche	<input type="text"/>	
Langue*	<input type="text" value="Français"/> Nouvelles langues disponibles	
Type de Rapport SEDDA	<input type="text" value="Tous"/>	
Adresse SEDDA	<input type="text" value="Sanofi-aventis"/>	
<input type="button" value="Rechercher"/>		






[Systèmes de Classification](#)
[Liste des dernières modifications/créations de fiches dans SEDDA](#)

(*) Certaines langues ne sont disponibles que chez Sigma-Aldrich.





Si vous ne trouvez pas la fiche de données de sécurité ou un autre document que vous recherchez,
envoyez un e-mail à [MSDS Support](#) en précisant bien votre requête (nom du produit concerné, numéro CAS, type de document...).

Fiche interne de sécurité (FIS)

Groupe sanofi-aventis	
Fiche Interne de Sécurité	
DICHLOROMETHANE	
	
FR00188	Version: 5.3
Date de mise à jour: 09.07.2010	
1. Identification du produit et de la société	
Nom du produit	: DICHLOROMETHANE
Utilisation	: Usage chimique (matière première). Solvant
Fournisseur	: Tous fournisseurs.
Fiche de données de sécurité préparée par	: "Product Stewardship France" (ProductStewardshipFrance@sanofi-aventis.com)
2. Identification des dangers	
Dangers physico-chimiques et toxicologiques	: Effet cancérogène suspects - preuves insuffisantes. Pourrait être nocif par ingestion. Pourrait être irritant pour les yeux et la peau.
Dangers pour l'environnement	: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Classes de danger sanofi-aventis:	
Hygiène	: OEB V3
Sécurité	: SHB 1
Environnement	: EHB 3 (préliminaire)
3. Composition/Information sur les composants	
Synonymes	: DCM, Chlorure de méthylène
Formule brute	: C ₂ H ₂ Cl ₂
Masse molaire	: 84,9 g/mol
Numéro CAS	: 75-09-2
Numéro EINECS	: 200-838-9
4. Premiers secours	
Symptômes	: L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants: Nausées, vomissements. Irritation. Troubles du système nerveux central.
Indications générales	: Retirer le sujet de la zone contaminée. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.
Inhalation	: Amener la victime à l'air libre. Faire moucher le sujet. Consulter un médecin ou le service médical du site.
Page: 1/9	

Groupe sanofi-aventis	
Fiche Interne de Sécurité	
DICHLOROMETHANE	
	
FR00188	Version: 5.3
Date de mise à jour: 09.07.2010	
Symbole(s)	: 
Mention d'avertissement	: Attention
Mentions de danger	: H351 Susceptible de provoquer le cancer.
Conseils de prudence	: Prévention: P260 Ne pas respirer les vapeurs. P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis. P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Intervention: P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Stockage: P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Élimination: P501 Éliminer le contenu/le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.
<p>Cette fiche est à usage strictement interne et ne doit pas être transmise à des tiers.</p> <p>Note: les dernières modifications majeures introduites dans la fiche sont signalées par une barre verticale apparaissant en regard de la rubrique.</p> <p>Product Stewardship Sanofi-aventis France - Tel: 33 1 58 93 34 92 - Fax: 33 1 58 93 83 13 - ProductStewardshipFrance@sanofi-aventis.com</p>	
Page: 9/9	

2^e étape : évaluer les risques au poste de travail - méthodologie ERPT et Document Unique

-  Le Groupe a mis en place une méthodologie d'évaluation des risques ERPT permettant d'évaluer les risques encourus aux postes de travail en fonction :
 - du niveau de dangerosité OEB des substances
 - de l'indice d'exposition au poste de travail $I_e = P \times (C+Q+F+D)$ qui dépend :
 - du niveau de confinement utilisé ou indice de process P
 - des caractéristiques physico-chimiques des produits C
 - de la quantité de produits manipulée en atelier ou en laboratoire Q
 - de la fréquence F et de la durée D de l'opération
-  A partir d'une matrice de criticité croisant le niveau de danger des substances et le niveau d'exposition des salariés, on en déduit si le risque encouru pour les salariés est **acceptable**, **améliorable** ou **indésirable**.
-  Cette évaluation est effectuée par les salariés eux mêmes au poste de travail, les résultats étant validés par les experts HSE du site et reportés dans le Document Unique mis à disposition de l'Inspection du Travail.
-  Les salariés peuvent consulter à tout moment le Document Unique et le résultat des évaluations d'exposition à leur poste de travail.



Matrice de criticité ERPT

<i>Risque / Priorité d'action</i>	Danger toxicologique (OEB)				
Exposition (Ne)	1	2	3	4	5
5	2	2	1	1	1
4	3	2	2	1	1
3	3	3	2	2	1
2	3	3	3	2	2
1	3	3	3	3	2



Niveau de risque au poste de travail et priorités d'action

<i>Niveau de risque</i>	<i>Situation de travail</i>	<i>Priorité d'action</i>
3 (négligeable à faible)	Acceptable	Contrôles expo périodiques
2 (moyen)	Améliorable	Priorité 2 (Proposition EPI)
1 (fort)	Indésirable	Priorité 1 (actions correctrices)



Evaluation des risques ERPT Document Unique

Prévention Des Risques - Document Unique de synthèse - Cotation des dangers

EXTRACTION

MAJ : 11 12 2009

Stade	Evaluation	CasEtude																	
			Aroxie	Bruit OB	Inflammabilité - explosivité- instabilité	Laboratoires - Toxicité	Machinisme tournaire	Manutention assistée	Manutention manuelle	Points chauds - Points froids	Surpression	Toxicité	Travailleur isolé						
SPIRAMYCINE BASE 2EME CHAINE	SPIRAMYCINE BASE 2EME CHAINE ECALPAGE 2 S7 ECALLEUSE 2	nettoyage des hublots récupération tiroirs ecailleuse D2730 rèfection filtres 2720-2721	b2	b2	b2														
	SPIRAMYCINE BASE 2EME CHAINE SECHAGE S8 ETUVE M 2755 M2770 M2775	Prise d'échantillon rèfection poches des etuve	b2	b2	b2	b2	b2	b2											
SPIRAMYCINE BASE MELANGE-CONDITIONNEMENT	SPIRAMYCINE BASE MELANGE-CONDITIONNEMENT CONDITIONNEMENT S9 MELANGEUR M2630 +TAMISEUSE S2634+BALA	Conditionnement	b2	b2															
		Déplacement des fûts sur chemin																	
		Mise en place de la saché																	
		Mise sur palette des fûts pleins																	
		Prise d'échantillon				b2													
		Remplissage des fûts				b2													
		Remplissage des fûts				b2													
		Thermosoudage des sachés																	
SPIRAMYCINE BASE SOL. PHARMA	SPIRAMYCINE BASE SOL. PHARMA 1 er UNITE S1 1ère UNITE SEPARATION	démarrage des clarificatrices S1545/46																	
		démontage des centrifugeuses skookis S1441/44/53																	
		démontage des centrifugeuses skookis S1441/44/53 (MIBK)																	
		démontage des centrifugeuses skookis S1441/44/53 (spira)																	
		essai du système d'eau de secours des skookis et montage des buses																	
		nettoyage des centrifugeuses skook																	
		nettoyage des centrifugeuses skook (acide phosphorique)																	
		nettoyage des centrifugeuses skook (MIBK)																	
		nettoyage des centrifugeuses skook (spira)																	
		prise d'échantillon en 1ère et 2ème unité																	
	rinçage des circuits d'alimentation skookis																		
	rinçage/démontage tamis à brosse s1410/11/12/13																		
	SPIRAMYCINE BASE SOL. PHARMA 2 EME UNITE S2 2ème UNITE SEPARATION	chargement des tiroirs																	
		SPIRAMYCINE BASE SOL. PHARMA FILTRATION AU NOIR S4 GROUPE FILTRATION TR	chargement MP Prélèvement sur PALL Prise d'échantillon eau + acide sulfamique																
	SPIRAMYCINE BASE SOL. PHARMA 3 EME UNITE S3 3ème UNITE SEPARATION	prise d'échantillon pour PH D 2210																	
		prise d'échantillon pour PH D 2210 et PH D2230																	
		prise d'échantillon pour PH D 2230																	
		Prise d'échantillon SCM																	
rèfection crépine																			
Rèfection CUNO et ZETA																			



3^e étape : contrôler les expositions au poste de travail

- Des prélèvements d'atmosphère sont périodiquement effectués au poste de travail pour les produits mis en œuvre sur le site avec utilisation de pompes gaz et poussières spécifiques Gillian, de badges vapeurs 3M/Arelco et de compteurs particuliers non spécifiques TSI.
- Les résultats des mesures sont interprétés par le service médical et le Département HSE à l'aide du logiciel de l'INRS Altrex, qui mesure la probabilité de dépasser la valeur limite au poste de travail sur 8h.
- Pour les produits HAP hautement actifs (cytotoxiques) manipulés en confinement total (boîte à gants ou isolateurs) des frottis de surface sont réalisés périodiquement au niveau des vannes, seuils de portes, vestiaires, laverie matériel, etc.
- Ces mesures peuvent être complétées par des prélèvements sanguins et urinaires à la recherche d'indicateurs bio-métrologiques d'exposition spécifiques, sensibles, fiables et reproductibles pour les CMR en particulier.
- L'ensemble des compte rendus sont rédigés par le médecin du travail et adressés à la Direction, au CHSCT et à la hiérarchie pour affichage dans les ateliers et laboratoires. Ces comptes rendus sont archivés en format pdf sur un disque partagé consultable à tout moment par les salariés.



Contrôle des expositions au poste de travail



Pompes gaz et poussières Gillian et badges 3M/Arelco



Photomètre IR SidePak TSI AM510



Comité de pilotage Hygiène Industrielle

➤ A l'échelon local, un comité de pilotage Hygiène industrielle composé du médecin du travail, du responsable HSE, de l'infirmière du travail et des correspondants HSE des différentes unités d'activité du site se réunit tous les 3 mois pour :

- Définir le plan trimestriel d'activité vis-à-vis des risques chimiques, physiques et biologiques présents sur le site
- Etablir le programme de prélèvements d'atmosphère dans les différents ateliers et laboratoires du site
- Etudier et commenter les résultats des études ERPT et des prélèvements effectués durant le trimestre précédent
- Proposer un plan d'actions et d'amélioration continue en cas de dépassement des VME en vigueur ou en cas d'ERPT orange ou rouge

➤ Chaque réunion donne lieu à un compte-rendu transmis à la Direction et au CHSCT, qui est conservé et archivé et mis à disposition sur le disque partagé Intranet accessible par l'ensemble des correspondants HSE du site.



4^e étape : recenser les expositions professionnelles – Logiciel Postix II et Chimafs

- Afin de recenser et d'archiver les données d'expositions professionnelles de ses salariés, Sanofi Chimie Affaires Industrielles a adopté un logiciel développé par Val Solution pour la collecte des informations nécessaires à l'enregistrement et l'analyse des risques et des nuisances auxquels sont exposés les salariés de l'entreprise.

- Ce logiciel offre aussi la possibilité de :
 - Caractériser les dangers des substances mises en oeuvre
 - Avoir accès aux données toxicologiques des substances
 - Editer les Fiches de Données de Sécurité (FIS/FDS)
 - Déterminer les groupes homogènes d'exposition (GHE)
 - Définir les postes de travail et associer les contraintes
 - Générer les Fiches Individuelles d'Exposition CMR/ACD (FIE)



Logiciel Postix II interfacé avec Chimed V5.0

■ Cet outil informatique permet de répondre aux exigences réglementaires relatives à la prévention des risques professionnels en matière HSE et Santé au Travail :

- Décret CMR 2001-97 du 1er février 2001
- Décret Document Unique 2001-1016 du 5 novembre 2001
- Décret Risque Chimique 2003-1254 du 23 décembre 2003
- Code du Travail
- Fiche d'entreprise
- Rapport annuel d'activité du médecin du travail
- Surveillance médicale renforcée et suivi post-professionnel

■ Le logiciel Postix II de suivi des expositions professionnelles accessible au service HSE est interfacé avec le logiciel Chimed de suivi médical des salariés à accès réservé aux membres du service médical et au logiciel Chimafs de la RH.



Synthèse chimique et postes de travail

- ✦ La synthèse d'un principe actif nécessite en général plusieurs phases ou étapes de fabrication.
- ✦ Pour chaque phase sont mis en œuvre un certain nombre de produits chimiques (matières premières et intermédiaires de synthèse isolés).
- ✦ Chaque produit est caractérisé par son numéro CAS et son classement de danger OEB sanofi-aventis sur une échelle de 1 à 5.
- ✦ Des groupes homogènes d'exposition (GHE) sont définis en fonction des postes de travail déterminés pour chaque étape de la synthèse.
- ✦ A chaque groupe homogène d'exposition correspond un poste de travail nuisances (PTI).
- ✦ A chaque PTI est associé un certain de nombre de salariés correspondant à une équipe de travail.



Validation des données RH et de fabrication

- Afin d'alimenter Postix par les données issues des ressources humaines, il a été mis en place le module ChimAFS, permettant l'affectation automatique des salariés aux postes de travail.
- Le service des ressources humaines fournit les codes d'affectation et les matricules des salariés concernés directement intégrés dans le logiciel.
- L'agent de maitrise de l'atelier n'a qu'à effectuer mensuellement le pointage des équipes qui ont travaillé sur l'étape ou les étapes de la synthèse chimique donnée et cocher dans Postix les salariés présents au poste de travail durant la durée écoulée.
- Pour chaque nouvelle synthèse, le médecin du travail et l'infirmière du travail valident avec le responsable de fabrication et l'agent de maitrise principal de l'atelier concerné, les différentes étapes de la synthèses, les produits mis en œuvre avec les postes de travail nuisances, ainsi que les salariés affectés aux différents postes de travail, y compris les nouveaux arrivants et CDD.

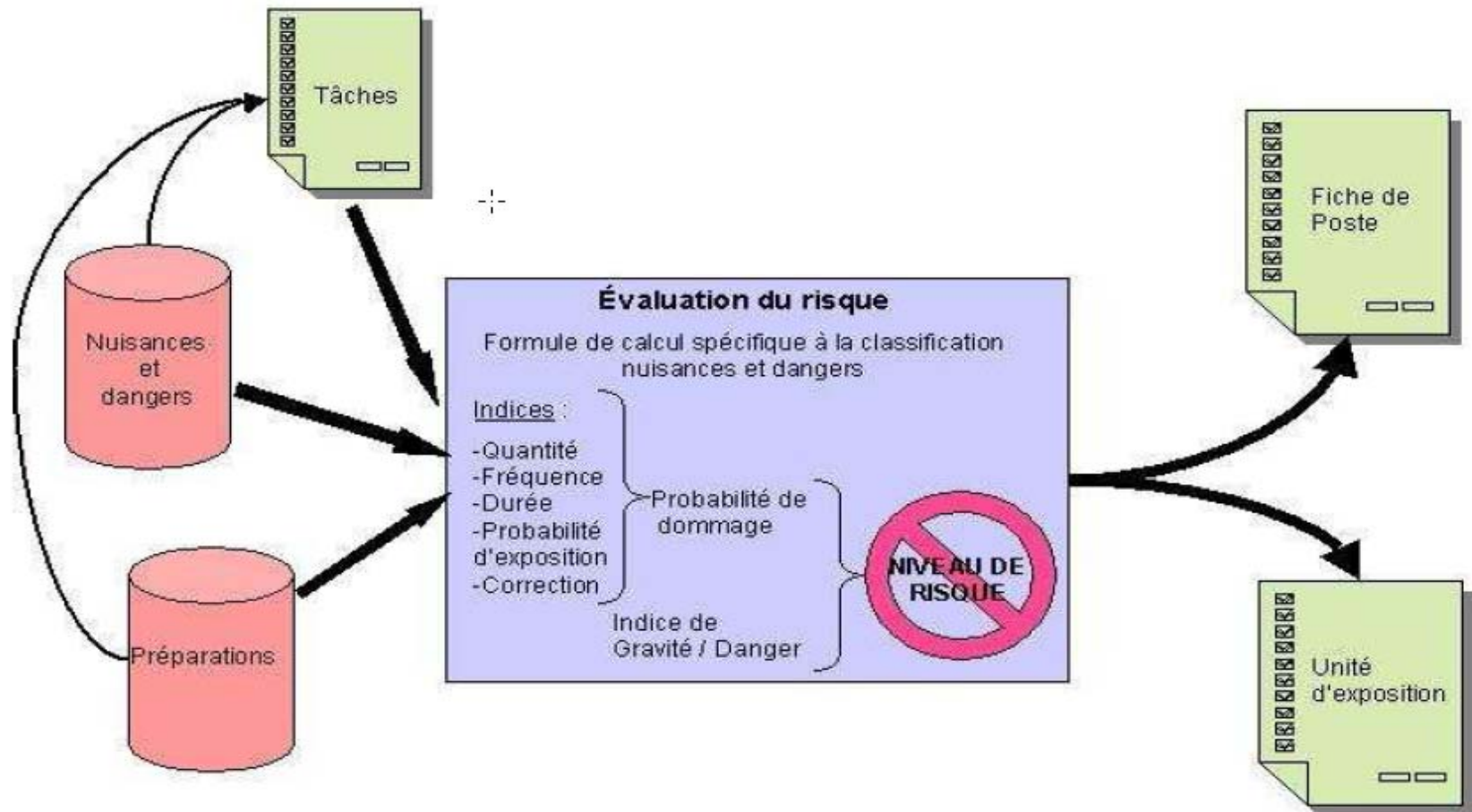


Traçabilité des expositions professionnelles

- Pour chaque salarié du site, il est donc possible à tout moment de retrouver les produits mis en œuvre pendant une période donnée et donc de retracer mensuellement ses expositions professionnelles.
- A l'inverse pour chaque produit mis en œuvre sur le site, il est possible de préciser les salariés qui ont manipulé ce produit pendant une période donnée.
- Il est aussi possible de préciser, pour chaque poste de travail et pour chaque produit, le niveau de risque encouru par les salariés, en fonction des évaluations de risque effectuées au poste de travail (ERPT) par le service HSE et des contrôles d'atmosphère effectués au poste de travail : niveau de risque **1 acceptable**, **2 améliorable** ou **3 indésirable**.
- A partir de ces informations, une fiche individuelle d'exposition est rédigée et archivée dans le dossier médical du salarié concerné.



Principe de fonctionnement





Module RH / CHIMAFS : CHIM pour Chimed et AFS pour Affectation des Salariés au poste de travail



Webcam Query

CHIMAFS / WINDOWS

Copyright Val Solutions (c) 2006 - 2010
Droits réservés.
Programme protégé par copyright.

Fiche de poste et nuisances chimiques

Fiche de poste : SPIRAMYCINE FERMENTATION U

Synthèse | Evaluations | Mesures | Compléments | Salariés

SPIRAMYCINE FERMENTATION U

Description

Classification	Fiche de poste de Synthese	Synonyme
Code BIT		
Documents liés		
Description		
Url		

Structure administrative

Societe/Etablissement	SANOFI AVENTIS Centre de Production de VITRY	Service	Atelier Fermentation
Secteur		Sous-secteur	
Categorie		Poste	
Batiment	UOB ATELIER FERMENTATION BT77		

Responsables	Tél. Pers	Tél. Pro	Messagerie
--------------	-----------	----------	------------

Code	Libéllé	Commentaire	Etiquetage
------	---------	-------------	------------

Détail

Type	Nuisances / Dangers / Mélanges liés...	Der. évaluation	Niv.	Début le
N	AMIDON	01-01-2007	2	01-01-2007
N	ANIOSTERIL EAS	01-01-2007	2	01-01-2007
N	BAN 240 L	01-01-2007	2	01-01-2007
N	CARBONATE DE CALCIUM	01-01-2007	2	01-01-2007
N	CHLORURE DE SODIUM 25-30% dans l'Eau	01-01-2007	2	01-01-2007



Fiche de nuisance chimique

Fiche de nuisance : DICHLOROMETHANE - Classif. : CHIMIQUES



Description / Evaluation

FR00188 - DICHLOROMETHANE

Classification	CHIMIQUES	Fiche entreprise	Risque chimique
Suivi post-pro ?	Non TMP N°12 & 84		
Documents liés	S:\CPV-HSE\SANTE-AU-TRAVAIL\CHIMED\document_chimed\	URL	

Date de dernière évaluation : Aucune

Code CAS	75-09-2	Classification danger	OEBV3 SHB1 EHB3
Einecs	200-838-9	Niosh	
Index CEE		N° fiche toxico INRS	FT34
Usage	Solvant Chloré	Formule	CH2Cl2
VME	180.000 mg/m3	VLE	350.000 mg/m3
VME 2	50.000 ppm FRANCE	VLE 2	100.000 ppm FRANCE
DLO 50	- 1600 mg/kg	DLC 50	- > 2000 mg/kg
CL 50	- 76 mg/l (4h)		



SGH08

<input type="checkbox"/> Irritant	<input type="checkbox"/> Caustique	<input type="checkbox"/> Allergène	<input type="checkbox"/> Mutagène	<input type="checkbox"/> Tox. Reproduction	<input checked="" type="checkbox"/> Cancérogène
Classe CEE :			Classe CEE :		Classe CEE : C3 Classe IARC : C2B

Phrases de risques

conseils de prudence

S23.2	Ne pas respirer les vapeurs.
S24/25	Eviter le contact avec la peau et les yeux.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.



Fiche de poste et salariés affectés à ce poste

Fiches de poste

SYNTHESE -

FDP00006	1ere UNITE SPIRA TRAITEMENT MOUTS FERMENTATION
2870Z371	SPIRAMYCINE FERMENTATION U

Nom	Prénom	Matricule	Tél. Pro	#
ABB	Abdelghani	00064617		#
ABI	Abdallah	00065452		
AFO	Philippe	00132602		
ALL	Bernard	00068117		#
AMI	Ouadah	00081492		
ANC	Daniel	00068042		



Affectation des salariés à un poste de travail donné

Affectation de salariés...

Janvier 2011 Ateliers Extraction **Afficher**




46 salarié(s) traité(s) / 47 salarié(s) dans le service - Validée le 31-01-2011

<input checked="" type="checkbox"/>	AFO	[00132602]
<input checked="" type="checkbox"/>	ANG	[00068105]
<input checked="" type="checkbox"/>	ANN	[00064624]
<input checked="" type="checkbox"/>	ARZ	[00068043]
<input checked="" type="checkbox"/>	AZA	[00142125]
<input checked="" type="checkbox"/>	BAR	[00067981]
<input checked="" type="checkbox"/>	BOR	[00140167]
<input checked="" type="checkbox"/>	BOU	[00132608]
<input checked="" type="checkbox"/>	BOU	[00146800]
<input checked="" type="checkbox"/>	BOU	IUIS
<input checked="" type="checkbox"/>	BOU	[00132606]
<input checked="" type="checkbox"/>	BUR	[00066577]
<input checked="" type="checkbox"/>	CRO	[00113506]
<input checked="" type="checkbox"/>	DE C	[00114448]
<input checked="" type="checkbox"/>	DOU	[00064493]
<input checked="" type="checkbox"/>	DUS	00068059]
<input checked="" type="checkbox"/>	FAR	[00132617]
<input checked="" type="checkbox"/>	FON	[00064349]
<input checked="" type="checkbox"/>	GAM	[00068350]
<input checked="" type="checkbox"/>	GHA	[00064527]
<input checked="" type="checkbox"/>	GON	[00081495]
<input checked="" type="checkbox"/>	GUE	[00125577]

<input type="checkbox"/>	NON AFFECTE
<input type="checkbox"/>	LABORATOIRE EXTRACTION BAT 10 [FDP00007]
<input type="checkbox"/>	PRISTINAMYCINE BRUTE SM [2327S373]
<input type="checkbox"/>	SPIRAMYCINE BASE MELANGE-CONDITIONNEMENT [2860S373]
<input type="checkbox"/>	SPIRAMYCINE BASE SOL. PHARMA [2865Z373]
<input type="checkbox"/>	SPIRAMYCINE BASE 2EME CHAINE [2858Z373]
<input type="checkbox"/>	STRUCTURE ENCADREMENT EXPOSITION PASSIVE [FDP00009]
<input type="checkbox"/>	TRAVAIL EN SALLE DE CONTROLE BAT 10 [FDP00008]
<input type="checkbox"/>	1ere UNITE SPIRA TRAITEMENT MOUTS FERMENTATION [FDP00006]

Tout sélectionner Tout désélectionner

Tout sélectionner Tout désélectionner



Produits chimiques mis en œuvre par un salarié à son poste de travail

Fiche Individuelle d'exposition de : ANC Daniel

HSE Médecin

(+) Cliquer ici pour afficher la liste des nuisances issues de l'évaluation du poste

Nuisances / Dangers retenus par le médecin	Début	Niveau Expo	E/M	SPP
<input type="checkbox"/> AMIDON	01-08-2008	2	E	Non
<input type="checkbox"/> ANIOSTERIL EAS	01-08-2008	2	E	Non
<input type="checkbox"/> BAN 240 L	01-08-2008	2	E	Non
<input type="checkbox"/> CARBONATE DE CALCIUM	01-08-2008	2	E	Non
<input type="checkbox"/> CHLORURE DE SODIUM 25-30% dans l'Eau	01-08-2008	2	E	Non
<input type="checkbox"/> CREME DE LEVURE	01-08-2008	2	E	Non
<input type="checkbox"/> DIHYDROGENOPHOSPHATE DE POTASSIUM	01-08-2008	2	E	Non
<input type="checkbox"/> HYDROXYDE DE SODIUM >=5%	01-08-2008	2	E	Non
<input type="checkbox"/> MOULTS DE SPIRAMYCINE	01-08-2008	2	E	Non
<input type="checkbox"/> POLYPROPYLENE GLYCOL P 2000	01-08-2008	2	E	Non

Suivant >>

Tout cocher Cocher Sans Origine connue Supprimer Cloturer

Fiche commentaire individuelle

Historique des expositions d'un salarié donné

Historique des expositions pour l'agent ANC Daniel...

Nuisance / Danger (max. 10 par page)	Début	Fin	Nb Trimestre	Année	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4
ACIDE NITRIQUE; ACIDE AZOTIQUE...%	1992	1999	30	1999	1	1		
				1998	2	2	2	1
				1997	2	2	2	2
				1996	2	2	2	2
				1995	2	2	2	2
				1994	2	2	2	2
				1993	2	2	2	2
ACIDE PHOSPHORIQUE	1992	1999	30	1999	2	2		
				1998	2	2	2	2
				1997	2	2	2	2
				1996	2	2	2	2
				1995	2	2	2	2
				1994	2	2	2	2
				1993	2	2	2	2
AMIDON	2007	2011	14	2011	2			
				2010	2	2	2	2
				2009	2	2	2	2
				2008		2	2	2
				2007			2	2
ANIOSTERIL EAS	2007	2011	14	2011	2			
				2010	2	2	2	2
				2009	2	2	2	2
				2008		2	2	2
				2007			2	2
AZOTE gaz	2007	2007	3	2007	2	2		2
BAN 240 L	2007	2011	14	2011	2			
				2010	2	2	2	2
				2009	2	2	2	2
				2008		2	2	2
				2007			2	2

Suivant >>



Recensement des salariés ayant mis en œuvre un produit chimique pour une synthèse donnée

Fiche de poste : SPIRAMYCINE BASE SOL. PHARMA

Synthèse | Evaluations | Mesures | Compléments | Salariés

Nom	Prénom	Matricule	Tél. Pro	Date de début	Date de fin	#
GUE	Jul	00125577		01-11-2010	30-11-2010	
GUE	Jul	00125577		01-04-2009	31-05-2009	
GUE	Jul	00125577		01-02-2010	28-02-2010	
GUE	Jul	00125577		01-06-2010	30-06-2010	
GUE	Jul	00125577		01-01-2011	31-01-2011	
GUE	Jul	00125577		01-07-2007	31-12-2007	
GUE	Jul	00125577		01-05-2007	30-04-2007	
GUE	Jul	00125577		01-01-2009	28-02-2009	
GUE	Jul	00125577		01-08-2010	30-09-2010	
GUE	Jul	00125577		01-04-2010	30-04-2010	
GUE	Jul	00125577		01-09-2009	30-09-2009	
IJO	El	00067962		01-01-2007	31-01-2008	
IJO	El	00067962		01-12-2008	31-12-2008	
IJO	El	00067962		01-04-2008	30-09-2008	
KAM	Am	00136008		01-03-2009	31-03-2009	
KAM	Am	00136008		01-02-2011		
KAM	Am	00136008		01-09-2010	30-11-2010	
KAM	Am	00136008		01-11-2008	30-11-2008	
LAH	Joë	00067823		01-09-2007	31-01-2008	
LAH	Joë	00067823		01-01-2007	31-07-2007	

<< Précédent

Suivant >>



Recensement des salariés ayant mis en œuvre un produit chimique donné toutes synthèses confondues

Catalogue des nuisances & dangers...

Code : Voir les inactifs

Libellé :

Substances Chimiques :

Code CAS : Etiquetage :

Irritant Allergène Cancérogène
 Caustique Mutagène Reproduction

Raz Rechercher

- 01 - CONDIT. TRAVAIL
- 02 - PHYSIQUES
- 03 - CHIMIQUES
 - 000075-09-2 - CHLORURE DE METHYLENE; DICHLOROMETHANE
 - FR11007 - CHLORURE DE 2-CHLOROCINNAMOYLE 50% dans le Dichloromethane
 - FR00188 - DICHLOROMETHANE
- 04 - BIOLOGIQUES
- 05 - BRUIT
- 06 - TRAVAIL SUR ECRAN
- ?? - Sans classif.

Description / Evaluation Médical Utilisation

SYNTHESE -

FDP00005	FLUX MATIERES DEPOTAGE MP BT77/78/87
FDP00007	LABORATOIRE EXTRACTION BAT 10
FDP00009	STRUCTURE ENCADREMENT EXPOSITION PASSIVE
FDP00010	KUHNI CHAINE KETO
FDP00012	STRUCTURE ENCADREMENT GPO1 EXPOSITION PASSIVE
FDP00032	ZE-NITROSTIL
FDP00033	Z-AMINOSTIL
FDP00034	AVE8062A BRUT
2190S305	KETOPROFENE BRUT
2330W376	PRISTINAMYCINE PURE SM
2345S306	CHLORURE DE METHYLENE REGENERE
2508S325	NICERGOLINE
2508S325-1	NICERGOLINE(eq 1)
2508S325-2	NICERGOLINE (eq 2)
2865Z373	SPIRAMYCINE BASE SOL. PHARMA

Nom	Prénom	Matricule	Tél. Pro	#
ABB	Abd	00064617		#
ABI	Abd	00065452		
AFC	Phil	00132602		
AIT	Sar	00064406		
AIZI	Ren	00065825		
ANC	Dar	00068042		
ANC	Pat	00065611		#
ANC	Phil	00068105		
ANN	Chr	00064624		
ARI	Mou	00120137		
ARZ	Lior	00068043		
AZA	You	00142125		
BAR	Pas	00067981		
BAR	Flor	00065662		
BEA	Eric	00068109		
BEL	Guy	00068308		
BEL	Rac	00119996		#



5^e étape : archiver les expositions professionnelles - FIE et attestations d'expositions CMR/ACD

- La validité de ces données est contrôlée périodiquement par le Département HSE et par le comité de pilotage HI.
- Le médecin du travail lors de la visite médicale peut également vérifier avec le salarié si les informations figurant sur sa fiche de poste sont exactes.
- A partir des données fournies par Postix et le service HSE, la hiérarchie rédige chaque année une fiche individuelle d'exposition, signée par le salarié afin d'attester que les expositions figurant sur sa fiche sont exactes et d'acter qu'il est bien informé des produits auxquels il a été exposé et en particulier des agents CMR.
- Ces FIE seront utilisées pour la rédaction de l'attestation d'exposition signée par le Directeur d'établissement ou son représentant et le médecin du travail lors du comité CMR (voir slide suivante).



Comité d'attestation des expositions CMR et ACD

- ✦ Sur le site de Vitry, un comité CMR se réunit 3 à 4 fois par an pour l'établissement des attestations d'exposition aux agents CMR à partir :
 - des Fiches Individuelles d'Exposition établies depuis 2001
 - des données fournies par Postix (et son précurseur le logiciel de suivi des nuisances industrielles GINI)
 - et des questionnaires reconstitution de carrière ou *curriculum laboris* remplis par les salariés avant leur départ.

- ✦ Ce comité est composé :
 - du médecin du travail
 - du responsable HSE
 - d'un représentant du service du personnel ou de la RH
 - du secrétaire du CHSCT
 - et de 3 retraités servant de « mémoire du site ».

- ✦ Les attestations sont transmises aux salariés concernés, archivées dans le dossier médical du salarié et recensées dans un tableau récapitulatif Excel (ex: expos amiante et benzène), qui vient compléter le tableau récapitulatif des MP/MACP du site régulièrement remis à jour.

Tableau récapitulatif des attestations CMR

Microsoft Excel - Tableau de Suivi Attestations d'exposition MAJ2011

Echier Edition Affichage Insertion Format Outils Données Fenêtre Adobe PDF

75% Arial 11

Répondre en incluant des modifications... Terminer la révision...

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
1	ANNEE	NOM	Prénom	DATE NAISSANCE	DATE ATTESTATION	Benzène	Epichlorhydrine	1,2 dichloroéthane	Docétaxel	DME	DCM	Ansamytocine	Amiante	FCR
2	2010	AIT ANNA	Samir		01/06/2010	X	X							
3	2010	ANSI	Alex		01/06/2010									X
4	2010	BEAI	Eric		01/06/2010	X	X						X	
5	2010	BOIS	Christophe		01/06/2010	X	X							
6	2010	BOIT	Bruno		16/11/2010	X	X							
7	2010	BOS	Yann		01/06/2010	X	X							
8	2010	BOUI	Guy		16/11/2010	X	X			X			X	
9	2010	BOUI	Yves		26/01/2010									X
10	2010	BOUI	Patrick		26/01/2010	X	X							
11	2010	BOU	Ahmed		01/06/2010	X	X							
12	2010	BOU	Abdelatif		01/06/2010	X	X							
13	2010	CAP	Frederic		01/06/2010	X	X							
14	2010	CAR	Pascal		01/06/2010									X
15	2010	COLL	Jean-Marc		16/11/2010	X	X						X	
16	2010	COLL	Jean francois		26/01/2010									X
17	2010	COR	Marcel		16/11/2010								X	
18	2010	COU	Eric		01/06/2010	X	X						X	
19	2010	CYPI	René		16/11/2010					X				
20	2010	DEM	Pascal		26/01/2010									X
21	2010	DESF	Richard		01/06/2010	X	X						X	
22	2010	DIAL	Yaya		01/06/2010	X	X							
23	2010	DOZI	Christophe		01/06/2010	X	X						X	
24	2010	DURI	Eric		01/06/2010	X	X							
25	2010	ELGC	Patrick		01/06/2010	X	X							
26	2010	FALE	Frederic		26/01/2010							X		
27	2010	FARI	Kamal		01/06/2010	X								
28	2010	FON	Laurent		01/06/2010	X	X						X	
29	2010	FOUC	Michèle		26/01/2010								X	
30	2010	FOUC	Dominique		26/01/2010			X	X					
31	2010	FRE	Marie Christine		01/06/2010								X	
32	2010	GAR	Sylvain		01/06/2010	X	X						X	
33	2010	GAR	Ilia		16/11/2010									

Suivi Attestations d'Exposition / Bilan des attestations



Conclusion

- **La traçabilité des expositions nécessite une organisation transversale faisant appel à l'ensemble des experts HSE du site, à la Direction, au bureau du personnel, au CHSCT et au service de Santé au Travail.**
- **L'ensemble de ces acteurs s'organisent en comités à toutes les étapes du processus de validation :**
 - **Identification et classification des dangers (Comité d'experts toxicologues)**
 - **Evaluation des risques (Comité de pilotage Hygiène Industrielle)**
 - **Archivage des données (Comité des attestations d'exposition CMR/ACD).**
- **L' exploitation et l'archivage des données utilisent l'ensemble des outils modernes et informatisés à notre disposition :**
 - **Exploitation des contrôles d'exposition (logiciel Altrex)**
 - **Evaluation des risques au poste de travail (Méthodologie ERPT)**
 - **Recensement des données d'exposition (logiciel Postix II).**
- **Il est nécessaire qu'une volonté politique soit affichée, à la fois au niveau local (experts HSE, Service médical et Direction du site) et au niveau global (Direction Santé Sécurité), pour mener à bien l'ensemble de ces missions.**